

Trajectoires sociopolitiques des femmes dirigeantes de la Province Orientale pendant la première mandature de la Troisième République

Esther KISEMBO Uve*

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, nous assistons à l'émergence des mouvements de revendications en faveur de droits de la femme sur l'ensemble du continent africain, relayant en cela les mouvements féministes occidentaux.

Fondamentalement, il a été constaté sur l'ensemble du territoire national de la République Démocratique du Congo, une faible participation de femmes dans les institutions publiques. Cette situation s'est manifestée au cours des élections présidentielles, législatives et provinciales organisées en 2006 et en 2011.

A ce sujet, Otemikongo¹, dans son étude sur la représentation des femmes aux élections pendant la transition vers la Troisième République Démocratique du Congo, nous montre que « les femmes participent moins à la vie politique et ne sont pas aussi bien représentées que les hommes dans les instances de prise de décisions ». Les résultats obtenus en terme de représentativité des femmes au cours des élections de 2006 en RDC ont été franchement catastrophiques au regard des standards internationaux et des instruments juridiques régionaux et nationaux relatifs à la participation de la femme à la vie politique.

A la présidentielle de 2006, aucune femme n'a pu franchir le cap du premier tour. Aux législatives, il était rare d'apprendre qu'une femme a réussi à occuper un siège, qu'elle soit indépendante ou membre d'un parti politique. Les élections pour la députation provinciale n'ont pas échappé à cette donnée qui consacre la domination politique des hommes sur les femmes qui s'apprécie dans le domaine de la sociologie politique à travers le concept genre.

L'analyse du genre appliquée ainsi aux sciences sociales constitue un champ récent en Afrique. Elle est une nouvelle dimension de la recherche pour l'explication des phénomènes sociaux. Aujourd'hui plus que jamais, l'exigence d'une approche genre comme catégorie de compréhension et d'explication des faits sociaux demeure. Cette exigence ne relève plus seulement des nouvelles données épistémologiques, elle est aussi économique, politique, sociale et culturelle. Elle donne à la science et à la connaissance « une dimension moins sexiste, moins biaisée, car elle cesse d'occulter la place et les points de vue des femmes ». L'appréhension du genre doit s'opérer dans la multiplicité et l'interprétation des facteurs sociaux, économiques, politiques et idéologiques « construits ». Ces facteurs surchargent la femme en être immature et lui fixe un statut subalterne, aliénant et inhibiteur ; un système d'accès au pouvoir politique qui marginalise la femme dans la prise de décision et de la détention des moyens de mise en œuvre².

* KISEMBO Uve Esther est Assistante à l'Université de Kisangani.

¹ Otemikongo Mandefu Yahisule, Participation et représentation des femmes aux élections pendant la transition vers la Troisième République Démocratique du Congo. Etiologie d'un boomerang électoral », in *Revue de l'IRSA*, N° Spécial 50 ans RDC, Vol. 2, 2011, pp. 33-62.

² Penda M., *Hommes et femmes entre sphères publique et privée*, Dakar, CODESRIA, 2005, p. 109.

Le problème de la présente recherche se situe au niveau de l'exception que font ces femmes qui, malgré les vicissitudes imposées par la masculinité du pouvoir en Afrique, ont réussi à occuper certains postes dans les structures du pouvoir politique dans la Province Orientale pendant la Troisième République en République Démocratique du Congo. Il s'agit des femmes ministres et députées provinciales ayant exercé un mandat politique de 2006 à 2011.

Nous tenterons de trouver la cause de la sous-représentation de femmes à partir des trajectoires sociales de celle-ci. Car en démocratie, le profil du candidat a certes un impact sur son élection. Mener une étude sur la question de trajectoires sociales revient à s'interroger sur le cursus professionnel des élites féminines et les contextes socio-historiques susceptibles de déterminer leurs statut et positions actuelles sur la scène politique.

Plusieurs études et travaux scientifiques ont été réalisés par les chercheurs sur le thème de femmes et leurs trajectoires dans les différents domaines.

Paul Desalmand³ s'est intéressé dans son étude sur la question de l'émancipation de la femme en Afrique et dans le monde. Il a conclu, du point de vue nature et culture que beaucoup de penseurs en général, les hommes ont affirmé que la situation dans laquelle se trouvait la femme, était naturelle c'est-à-dire qu'elle était d'ordre biologique ou liée à la nature de la femme. Mais la pensée contemporaine refuse cette explication. Au point de vue aliénations, rien, ni dans la biologie, ne peut justifier la ségrégation dont la femme est l'objet.

Gertrude Mianda⁴ s'est préoccupée d'analyser le pouvoir face aux femmes africaines plus précisément les maraîchères de Kinshasa. Son analyse révèle que, selon l'image solidement établie en Occident, le pouvoir en Afrique reviendrait aux seuls hommes. Les femmes seraient exclues des prises de décision alors que la charge du foyer leur incombe essentiellement, le pouvoir fluctue entre les sexes selon des rapports de force variables.

Jacqueline Chabaud⁵ dans son étude sur l'éducation et promotion de la femme s'est préoccupée du développement de la femme à travers son éducation. Elle a conclu que, jadis les femmes n'ont eu autant de chances qu'aujourd'hui d'accéder à l'éducation. Les barrières qui s'opposent encore à l'exercice de ce droit tombent une à une. Cependant, cette évolution ne se fait pas sans heurts ni sans réticences. Car, il s'agit de changer un état de fait qui est le résultat de nombreux siècles de routines et de préjugés. Les attitudes et les pratiques traditionnelles qui constituent autant d'obstacles pour les femmes, sur le chemin de l'éducation et de la participation active à la vie de la société ne se modifient que difficilement.

Danielle Bazin-Tardieu⁶ a étudié les femmes du Mali : leur statut- image- réactions au changement. Son étude nous a montré que la lutte pour la promotion de la femme exige beaucoup de lucidité parce qu'elle diffère des luttes de libération nationale et des luttes de classes, en raison de l'étroite interpénétration des rapports entre hommes et femmes d'attrait irrésistible entre les deux sexes.

De toute évidence, les études présentées se recoupent et constituent des précédents pour notre étude. Cependant, contrairement à ces travaux qui s'inscrivent dans le contexte de femme et pouvoir ou femme et développement, notre préoccupation est d'analyser les trajectoires sociales des femmes qui ont su émerger dans la classe dirigeante de la Province Orientale pendant la troisième République de 2006 à 2011. Il s'agit en réalité des femmes députées et ministres provinciales.

³Desalmand P., *L'émancipation de la femme en Afrique et dans le monde*, Abidjan-Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 1997, pp. 15 et 23.

⁴Mianda G., *Femmes Africaines et pouvoir : les maraîchères de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, Mars 1996, pp. 153-154.

⁵Chabaud J., *Education et promotion de la femme*, Paris, UNESCO, 1970, pp. 153-154.

⁶Bazin-Tardieu D., *Femmes du Mali : statut-image- réactions du changement*, Québec, les Editions Leméac, 1975, p. 7.

De façon directe, notre étude prolonge le débat sur l'implication tant controversée de la femme congolaise à la politique de son pays en focalisant l'attention sur sa trajectoire sociale. D'où les questions ci-dessous :

- a. Les trajectoires sociopolitiques des femmes politiques ont-elles un impact sur leur représentation ?
- b. L'accès de femmes en politique entraîne-t-il leur autonomie ?

A ces questions, nos hypothèses se structurent de la manière suivante : l'impact positif des trajectoires sociales de femmes politiques serait leur représentativité au sein du Gouvernement provincial et de l'organe délibérant de la Province Orientale. Cette réalité, un peu encourageante, faisait défaut dans le temps, respectivement pendant la Deuxième République et le régime de Laurent Désiré Kabila. Elle aurait été rendue possible non seulement grâce au niveau d'instruction de base assez acceptable et appréciable de ces femmes politiques, de leur courage et de leur engagement dans la vie socio-politique, mais aussi au lancement du processus de démocratisation dans l'espace politique de notre pays, sanctionné par l'organisation des élections pendant la transition vers la Troisième République.

L'accès de ces femmes entraînerait leur autonomie étant donné qu'elles participent à la vie politique en Province Orientale en posant leur candidature, en battant campagne elles-mêmes de fois avec leurs propres moyens et stratégies politiques. Elles se prennent en charge lors de la quête de pouvoir et pendant son exercice. Néanmoins, cette autonomie serait relative, car les femmes, en général, seraient victimes de la marginalisation, dans la scène politique, non seulement en RDC, en général, mais aussi en Province Orientale, en particulier. La parité tant attendue par ces femmes politiques demeure encore problématique.

L'objectif poursuivi par cette recherche est d'identifier les facteurs qui ont favorisé la participation politique de la femme au sein du système politique congolais.

Cette étude présente un double intérêt. Sur le plan théorique, c'est un vade me cum, une base des données sur les femmes en politique, ceci pour servir des références aux autres chercheurs qui voudront traiter le même sujet sous un autre regard précisément dans les disciplines de la science politique, la sociologie politique, l'analyse de politique publique. Sur le plan pratique, elle révèle à l'opinion publique l'importance de l'engagement des élites féminines dans la politique du pays. Elle est particulièrement intéressante dans la mesure où les résultats obtenus sont susceptibles d'être capitalisés par les opérateurs politiques en quête de légitimité à travers leurs implications dans la politique du pays dont les élites féminines de la ville de Kisangani.

Par rapport à cette étude, nous avons utilisé les techniques suivantes : l'observation désengagée, la technique documentaire, l'enquête par entretien, le récit de vie et la biographie des femmes politiques de la Province Orientale utilisés sous sa forme structurée.

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule sur trois points, à savoir :

- les femmes dans les institutions politiques provinciales ;
- le cursus sociopolitique des élites politiques féminines membres des institutions politiques provinciales ;
- les difficultés de carrière présentées par les femmes ministres et députées provinciales.

1. Les femmes dans les institutions politiques provinciales

L'installation des institutions provinciales est conforme à l'article 195 de la Constitution. Ces institutions sont l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial. L'Assemblée provinciale

exerce le pouvoir législatif provincial. Elle n'est plus un simple organe délibérant des années 1982 et 1997, mais plutôt un véritable législateur local. En effet, elle légifère dans le domaine des compétences exclusives des provinces et contrôle le gouvernement provincial ainsi que les services publics provinciaux et locaux.

Le gouvernement provincial est l'organe exécutif de la province. Il est composé d'un gouverneur, d'un vice-gouverneur et des ministres provinciaux. Conformément à l'article 23 de la loi N°08/12 du 31 Juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, le nombre des ministres provinciaux ne peut dépasser dix.⁷

Les membres de l'Assemblée provinciale sont élus au suffrage universel direct. Ils bénéficient donc d'une légitimité assez considérable par rapport aux membres du gouvernement provincial dont seuls le gouverneur et le vice-gouverneur sont élus au suffrage indirect ; les autres membres (ministres) étant désignés par le gouverneur.

La structure du gouvernement provincial représente la majorité issue des élections à l'Assemblée provinciale. En d'autres termes, la majorité à l'Assemblée provinciale détermine la désignation du gouverneur de province.

La présence de ces deux institutions traduit bien le caractère assez démocratique conféré aux institutions provinciales. C'est une marque de la libre administration des provinces, l'un de grands principes de la gestion des entités territoriales. Quelle est alors la place de la femme dans ces institutions et comment sont-elles parvenues à ces fonctions ?

2. Le cursus sociopolitique des élites politiques féminines membres des institutions politiques provinciales

Ce point retrace l'évolution sociopolitique de quelques femmes politiques, membres des institutions provinciales.

Il importe, une fois de plus, de rappeler que « l'accès des femmes au pouvoir, et singulièrement au pouvoir politique, a été toujours et partout difficile⁸ ». Si les femmes sont très handicapées pour accéder au champ politique, ce n'est pas tant du fait de la résistance des hommes politiques qu'en raison de causes à la fois plus profondes, plus structurelles et plus durables : aujourd'hui encore, les représentations sociales font obstacle à l'entrée des femmes en politique et ont pris le relais de l'exclusion expresse. Les représentations des identités féminine et masculine et de rapports entre les hommes et les femmes, et plus encore les représentations de la politique (conçue comme une sphère et une activité viriles), concourent à inscrire dans les esprits l'idée d'une illégitimité politique des femmes.⁹

La présence des femmes au sein de l'Assemblée provinciale dénote bel et bien un engagement déterminé de ces quelques élues. On peut présenter chacune par le nom et donner sa trajectoire sociopolitique.

Tableau 1 : Parcours sociopolitiques des femmes députées provinciales de la Province Orientale

N°	Femmes députées	Niveau d'étude	Parti politique	Fonctions exercées / parcours
1.	Abakuba Anyakimapa Jeanne	D6	PPRD	Née à RUNGU le 24 mai 1957, elle est originaire de Matapa, groupement Arambi, Chefferie Kerebobe, Territoire de Niangara dans le District du Haut-Uélé. Elle fut secrétaire comptable à la

⁷ Loi N°08/012 du 31 Juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces, article 6.

⁸ Le Bras-Chopard A. et Mossuz-Lavau J., *les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 30.

⁹ Derville G., et Pionchon S., « La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique », in *Mots et les langages du politique*, n° 78, 2005, p. 58.

				SOCONEZA puis agent de l'UNIBRA/Isiro. Elle fut également secrétaire à la DGC/Isiro, trésorière au projet de désenclavement des Uélés CPU, Bourgmestre Adjointe chargée des Affaires sociales et de la Famille, sous le RCD/National. Elle a participé au Dialogue Inter-Congolais en 2002. Elle adhère au PPRD en 2003 et est chargée de la trésorerie du parti dans le Haut-Uélé. Elle a presté comme caissière à l'ISTM/Isiro. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste PPRD dans le Territoire de Niangara.
2.	Basonea Isude Lucie	G3 Biologie- Chimie	Forces du Renouveau	Née à Ibambi le 24 août 1975, elle est originaire du Territoire de Wamba dans le District du Haut-Uélé. Successivement, elle a été enseignante à l'Institut Mendambo d'Isiro (1996-1998), agent au « Protétat » à Isiro en 2001, Administratrice chargée de l'Economie et des Finances à Watsa, mutée à Faradje pour le même poste en août 2003. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste des Forces du Renouveau dans le Territoire de Wamba.
3.	Ibelenga Baduho Hosanna	G3 ISTM	MSR	Née à Rungu le 18 février 1956. Elle est originaire de Nagero, Groupement Nasala, Secteur Wando, Territoire de Dungu dans le District du Haut-Uélé. Enseignante de 1976-1978 au Cycle d'Orientation (Belewele) dans le Territoire de Rungu, puis à l'ITM/Rungu et ITM/Isiro, vice- présidente puis présidente de la Société civile du District du Haut-Uélé. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste du MSR dans le Territoire de Dungu.
4.	Feue Dz'Va Kove Marie-Jeanne	D4 Pédagogie	PPRD	Née à Drôdrô le 18 Janvier 1968 et décédée en 2011, originaire du Secteur de Balendu Tatsi, Territoire de Djugu dans le District de l'Ituri. Enseignante à l'école primaire fille à Mudzi-Pela à Bunia, elle s'occupe de la supervision de la réunification des enfants victimes de guerres en Ituri dans l'ONG internationale « Save The Children », elle est vice représentante déléguée de la communauté à OCHA œuvrant en partenariat avec le HCR. Elle est suppléante en octobre 2006 sur la liste du PPRD, elle devient députée provinciale titulaire en remplacement de Joas Mbitso devenu Ministre provincial.
5.	Mago Ozingo Elysée	L2 SPA	CCU	Née à Bafwabaka, le 26 février 1972, elle est originaire de la Chefferie Balika-Toriko, Territoire de Wamba dans le District du Haut-Uélé. Enseignante à l'école primaire Petits Champignons de Pawa et l'Institut Népoko de Bafwabaka. Elle travaille comme personnel d'appoint et politique au sein de la commission Vérité et Réconciliation où elle est d'abord opératrice de saisie, secrétaire et enfin secrétaire particulière. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste de la CCU dans le Territoire de Wamba.
6.	Tshausiku Mondogi Joséphine	G3 ISC	PPRD	Née à Kisangani, le 02 août 1968, elle est originaire du Territoire de Buta dans le District du Bas-Uélé. Enseignante, Porte-parole du collège des étudiants ISP/Buta, mobilisatrice sociale et trésorière de l'antenne PEV, Présidente de la Ligue des Femmes PPRD District du Bas-Uélé. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste du PPRD dans le Territoire de Buta.
7.	Feue Ziana Mboli Naani, Caroline	G3 ISTM	CODECO	Née en 1971 et décédée en 2010, elle était Zandé d'Ango, élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste de la CODECO dans le Territoire d'Ango

				et vice-présidente du bureau de l'Assemblée provinciale en décembre 2006.
8.	Musafiri Shukuru Espérance	L2 Droit	Camp de la Patrie	Née à Bunia, le 25 Juillet 1972, elle est Hema, originaire du Territoire de Djugu dans le District de l'Ituri. Elle est élue députée provinciale en octobre 2006 sur la liste du Camp de la Patrie dans le Territoire de Djugu.

Source : Entretien et informations complémentaires recueillies dans l'ouvrage du Professeur Jean Omasombo, *RDC Biographies des acteurs de la troisième République*, Kinshasa, Tervuren, Lubumbashi CEP, Africa, CERDAC, 2009, pp. 455-474.

L'analyse de ce tableau montre que toutes les femmes élues députées provinciales sont issues des organisations politiques. Aucune femme indépendante n'a été élue. Ce qui est, à notre avis, la conséquence du système électoral adopté par le législateur congolais.

De huit femmes élues députées, sept sont issues de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle et une seule femme est de l'opposition. Dans l'AMP (MP en ce jour), le PPRD vient en tête avec 3 sièges occupés par les femmes, les Forces du Renouveau, le MSR, le CCU, la CODECO ont chacun une élue. Le nombre élevé des femmes membres de l'AMP traduit également la prédominance numérique de cette famille politique au sein de l'Assemblée Provinciale.

- *Niveau d'études*

La qualité intellectuelle des députées provinciales paraît acceptable. En effet, sur huit députées, deux n'ont pas d'études supérieures et universitaires. Signalons toutefois que l'une (n°4) de deux était étudiante à la FSSAP. Environ 87,5% des femmes députées ont un grade universitaire.

Contrairement à l'opinion publique commune qui présente les Assemblées provinciales comme lieux de rencontres de gens moins instruits, l'Assemblée provinciale de la Province Orientale prouve autre chose sur le plan qualitatif en ce qui concerne ses députées. Etant donné le niveau d'instruction acquis par les femmes députées provinciales, l'on peut estimer que le niveau d'études aurait influencé le choix des électeurs lors des élections provinciales de 2006.

Notons aussi que six femmes sur huit sont été enseignantes ; d'autres ont évolué dans les ONG. Ces deux secteurs favorisent le contact avec la population, surtout en milieu rural, et peuvent augmenter la base sociale des candidates.

De nos entretiens, il ressort la situation sociopolitique des femmes ministres provinciales comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Parcours sociopolitiques des Femmes Ministres provinciaux

N°	Femmes Ministres	Niveau d'études	Parti politique	Fonctions exercées
1.	Akumu Uvon Angèle	Docteur en Médecine	PPRD	Chef de zone de santé et Ministre provincial de la Santé depuis 2007 à ce jour.
2.	Niki Imayonda Margueritte	G3 Français et Linguistique	PPRD	Membre de l'AFDL, députée à l'ALC et au parlement de la transition. Ministre Provincial de Travail et Prévoyance sociale dans la première équipe gouvernementale de la Province Orientale à 2009.
3.	Shuwa Bosusu jeanne	L2 Obstétrique	PPRD	Cadre du PPRD/P.O, Assistante et Chef de Section à l'ISTM/KIS. Ministre Provincial en 2009.

Notons que ces trois femmes n'ont jamais été ministres au même moment. L'une est venue en remplacement de l'autre pour compléter le quota. En effet, en dépit des remaniements qui ont eu lieu dans l'équipe gouvernementale de la Province Orientale, deux femmes n'ont plus occupé le poste de Ministre. L'on comprend qu'implicitement l'équation genre dans la Province Orientale se résume en 20% et actuellement, en 2012, à 10% avec madame Akumu Uvon comme Ministre Provinciale (inamovible) de la Santé. S'agit-il d'une volonté délibérée ou d'une difficulté à retrouver des

compétences parmi les femmes ? Nous ne saurions nous prononcer sur cette question car l'univers politique est complexe dont il faut le pénétrer pour mieux comprendre les enjeux.

• *Parti politique d'origine*

Le rapport genre au niveau de l'Exécutif provincial est en faveur du PPRD comme principal parti de l'AMP (actuellement MP). En effet, toutes les femmes ministres sont issues du seul parti PPRD. Il n'est pas exclu que cela soit la volonté du gouverneur étant donné qu'il fait lui-même membre de ce parti. Aussi, les autres partis de l'AMP (actuellement MP) n'ont-ils pas été à mesure de présenter les candidatures féminines aux postes ministériels leur confiés. Si tel est le cas, les femmes d'autres partis ont encore long chemin pour faire parler d'elles dans le quota reconnu à leurs organisations politiques. Le tableau 3, produit des entretiens, présente la répartition des femmes ministres et députées par District.

Tableau 3 : Femmes ministres et députées provinciales par district

N°	Districts	Femmes		F	%
		Députées	ministres		
1.	Tshopo	-	1	1	10
2.	Ituri	2	1	3	30
3.	Haut-Uélé	4	-	4	40
4.	Bas-Uélé	2	-	2	20
	Total	8	2	10	100

Il ressort de ce tableau que la représentation de la femme dans les deux institutions provinciales confondues va de 10 à 40%, respectivement le District de la Tshopo (10%), du Bas-Uélé (20%), de l'Ituri (30%) et du Haut-Uélé (40%).

3. Difficultés de carrière politique présentées par les femmes députées et ministres

L'engagement politique nécessite une détermination de la part de l'opérateur politique. Les enjeux sont combinés non seulement pour la conquête du pouvoir mais surtout pour son exercice et sa conservation. Electeurs, partis politiques, groupes d'intérêts n'évoluent pas de manière indépendante¹⁰.

Le champ social dans son ensemble est concerné par le jeu politique. En ce qui concerne les femmes politiques, nous abordons leurs difficultés sur trois ordres : politique, économique-financier et social.

a. *Sur le plan politique*

Les femmes rencontrent des difficultés de tous ordres sur le plan de l'expression de leur opinion. Etant donné les enjeux de la conquête, de l'exercice et de la conservation du pouvoir, elles ne sont pas en mesure d'exprimer librement leurs opinions personnelles à cause de la discipline du parti.

Dans les partis politiques, affirment-elles, au nom de la discipline du parti, il leur est souvent demandé de soutenir un collègue député ou un membre du gouvernement de leur famille politique. Ce soutien va de l'argumentation au vote. Au-delà de ce qu'on a appelé « discipline du parti », l'autre difficulté est constituée d'intrigues politiques. Les femmes politiques sont souvent victimes de coups bas de la part de leurs collègues de sexe masculin. Sans oublier également les tensions, le pouvoir étant l'objet de convoitise.

Pour la majorité des cas, elles sont obligées à s'adapter à ces réalités qui, estiment-elles, ne permettent pas leur indépendance d'esprit. Cette adaptation n'est qu'une sorte de résignation politique.

b. *Sur le plan socio-économique*

¹⁰ Baudouin J., *Introduction à la science politique*, 5^{ème} Edition, Paris, Dalloz, 1998, p. 91.

Les femmes sont souvent l'objet de harcèlement par leurs homologues hommes. Aussi, le métier du politique ne permet pas aux femmes engagées de s'occuper de leur foyer ou ménage comme par le passé. Le risque de divorce peut s'accroître si l'incompréhension devient grande. Le fait de passer tout le temps en réunion (politique) et/ou en mission de service suscite beaucoup d'inquiétudes pour certains maris.

Dans la vie d'un député, l'argent est un appui important pour la mission parlementaire. Cependant, le paiement irrégulier des émoluments ne facilite pas leurs tâches, étant donné que le déplacement vers leurs bases respectives n'est pas facilement assuré ; ce qui joue négativement sur leur indépendance. Un député qui vit dans les conditions de dépendance ne sera pas efficace dans le travail parlementaire.

Étant donné qu'elles sont appelées surmonter ces difficultés, certaines femmes députées ou ministres se lancent dans les activités commerciales, par personne interposée, et ce dans le but de créer une certaine indépendance. Parmi ces activités, l'on peut citer le cambisme, la vente de bijoux, des étoffes.

De même, certaines femmes non mariées se laissent prendre comme « deuxièmes femmes » de certains opérateurs économiques ou certains collègues politiciens. Cette stratégie de survie permet un allègement de charges sociales, leurs familles pouvant être prise en charge par leurs partenaires. Une certaine légèreté des mœurs avait caractérisé les députés et ministres provinciaux au début de la législature.

Les femmes se sont adaptées malgré tout, en comprenant que la compétition est le principe du jeu politique. Elles font preuves d'un militantisme convaincu et aspirent toujours à occuper des postes supérieurs par rapport à leur statut actuel.

Conclusion

La préoccupation centrale de cette réflexion était de savoir l'impact des trajectoires sociales de femmes politiques sur leur représentation d'une part et comprendre si l'accès de femmes en politique a entraîné leur autonomie, d'autre part.

Nos préoccupations ont tourné autour des questions suivantes :

- a. Les trajectoires sociopolitiques des femmes politiques ont-elles un impact sur leur représentation ?
- b. L'accès de femmes en politique entraîne-t-il leur autonomie ?

Nous sommes parti des hypothèses selon lesquelles, d'une part, l'impact positif des trajectoires sociales de femmes politiques serait leur représentativité au sein du Gouvernement provincial et de l'organe délibérant de la Province Orientale. Cette réalité, un peu encourageante, faisait défaut dans le temps, respectivement pendant la Deuxième République et le régime de Laurent Désiré Kabila. Elle aurait été rendue possible non seulement grâce au niveau d'instruction de base assez acceptable et appréciable de ces femmes politiques, de leur courage et de leur engagement dans la vie sociopolitique, mais aussi au lancement du processus de démocratisation dans l'espace politique de notre pays, sanctionné par l'organisation des élections pendant la transition vers la Troisième République, d'autre part l'accès de ces femmes en politique entraînerait leur autonomie étant donné qu'elles participent à la vie politique en Province Orientale en posant leur candidature, en battant campagne elles-mêmes de fois avec leurs propres moyens et stratégies politiques. Elles se prennent en charge lors de la quête de pouvoir et pendant son exercice. Néanmoins, cette autonomie serait relative, car les femmes, en général, seraient victimes de la marginalisation, dans la scène politique, non seulement en RDC, en général, mais aussi en Province Orientale, en particulier. La parité tant attendue par ces femmes politiques demeure encore problématique.

L'objectif poursuivi par cette recherche est d'identifier les facteurs qui ont favorisé la participation politique de la femme au sein du système politique congolais.

Il ressort de cette analyse que malgré leur minorité numérique, les femmes ont émergé à partir de leurs partis politiques, soutenus par leurs niveaux d'études et leurs antécédents socioprofessionnels.

En effet, considérant le système électoral adopté par la loi de 2006, le parti politique a joué un rôle important à l'émergence des femmes dans la politique provinciale. Au-delà de l'appartenance politique, il convient de relever que toutes ces femmes ne manquent pas un certain niveau d'instruction. Quant au parcours socioprofessionnel, il n'est pas homogène. Toutefois, la plupart des femmes politiques sont passées par la carrière enseignante soit dans les ONG. Il y a des femmes qui ont été élues dans la continuité de leur engagement politique d'avant les élections. D'autres, par contre, se sont investies dans la politique à la veille des élections. De même, l'appartenance au PPRD, parti de la Majorité Présidentielle (MP en sigle), paraît être une panacée pour l'occupation d'un poste ministériel par les femmes.

Les femmes en politique n'ont certes pas une tâche facile. Le respect de la discipline du parti, les intrigues, les tensions, les harcèlements, ... sont autant des difficultés auxquelles font face les femmes en politique. Ces difficultés effritent l'autonomie des femmes politiques. Leur engagement traduit la volonté de faire la politique, car celle-ci ne doit plus être l'apanage des hommes seuls. La participation des femmes dans les institutions politiques de la Province Orientale, en l'occurrence l'Assemblée Provinciale et l'Exécutif provincial, est la résultante des efforts féminins de se prendre en charge et de contribuer à la gestion de la res publica. Ainsi, nos hypothèses sont confirmées.

Malgré leur infériorité numérique par rapport à leurs collègues hommes, elles ne se découragent pas ; et croient à l'amélioration de leur participation en s'impliquant davantage à la gestion de leur pays. Quant à la représentativité féminine le défi reste à relever, et le champ d'investigation ouvert.